

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 34

Amendement 34

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Paragraphe 20

Proposition de résolution commune

20. réclame une plus grande transparence et ***une participation accrue de la société civile*** à la COP 16 qui se tiendra à Mexico;

Amendement

20. réclame une plus grande transparence et ***objectivité des sources prises en considération*** à la COP 16 qui se tiendra à Mexico;

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 35

Amendement 35

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Paragraphe 19

Proposition de résolution commune

19. réaffirme son soutien au processus de réforme de l'ONU et relève que l'issue de la conférence de Copenhague sur le climat *illustre* une fois encore la nécessité urgente de réexaminer les méthodes de travail au sein de l'ONU;

Amendement

19. réaffirme son soutien au processus de réforme de l'ONU et relève que l'issue de la conférence de Copenhague sur le climat *ainsi que le fait que plusieurs défauts soient contenus dans le quatrième rapport d'évaluation du GIEC illustrent* une fois encore la nécessité urgente de réexaminer les méthodes de travail au sein de l'ONU;

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 36

Amendement 36

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Paragraphe 17

Proposition de résolution commune

17. estime essentiel pour la compétitivité de l'industrie européenne que des efforts comparables soient consentis par d'autres nations industrialisées à l'extérieur de l'UE, de même que des engagements de réduction raisonnables de la part des pays en développement et des économies émergentes; rappelle que les objectifs de réduction doivent être mesurables, notables et vérifiables et, à cet égard, se félicite de l'engagement pris par certains pays en développement de présenter des rapports nationaux sur leurs efforts de réduction des émissions;

Amendement

17. demande à l'UE et à ses États membres de ne pas accepter des engagements unilatéraux qui nuisent à la compétitivité de l'économie de l'UE; estime essentiel pour la compétitivité de l'industrie européenne que des efforts comparables soient consentis par d'autres nations industrialisées à l'extérieur de l'UE, de même que des engagements de réduction raisonnables de la part des pays en développement et des économies émergentes; rappelle que les objectifs de réduction doivent être mesurables, notables et vérifiables et, à cet égard, se félicite de l'engagement pris par certains pays en développement de présenter des rapports nationaux sur leurs efforts de réduction des émissions;

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 37

Amendement 37

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Paragraphe 15

Proposition de résolution commune

15. regrette que, pour des raisons de politique interne, les États-Unis et la Chine n'aient pas été disposés à accepter un accord plus ambitieux; estime que la conclusion d'un accord international contraignant dépend fortement de l'Union européenne, des États-Unis et de la Chine; exhorte, dès lors, les États Unis et la Chine, ainsi que les autres partenaires internationaux de l'Union, à prendre de nouveaux engagements en faveur d'un système international de protection du climat, afin de relancer les discussions et de parvenir à un accord international ambitieux et juridiquement contraignant, qui *tienne compte des progrès scientifiques les plus récents et qui* soit conforme à l'objectif des 2°C;

Amendement

15. regrette que, pour des raisons de politique interne, les États-Unis et la Chine n'aient pas été disposés à accepter un accord plus ambitieux; estime que la conclusion d'un accord international contraignant dépend fortement de l'Union européenne, des États-Unis et de la Chine; invite instamment les États Unis et la Chine, ainsi que les autres partenaires internationaux de l'Union, à prendre de nouveaux engagements en faveur d'un système international de protection du climat, afin de relancer les discussions et de parvenir à un accord international ambitieux et juridiquement contraignant, qui soit conforme à l'objectif des 2°C;

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 38

Amendement 38

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Paragraphe 9

Proposition de résolution commune

9. souligne que la révision prochaine du budget de l'Union doit prendre tout particulièrement en compte l'octroi de ressources suffisantes à des mesures visant à garantir la protection contre le changement climatique et l'adaptation à celui-ci, tant dans l'Union européenne que dans les pays en développement; souligne, par ailleurs, qu'il conviendrait, dans le cadre de cette révision, d'envisager l'introduction de mécanismes financiers nouveaux et novateurs destinés à appuyer l'action internationale en faveur du climat;

Amendement

9. souligne que la révision prochaine du budget de l'Union doit prendre tout particulièrement en compte l'octroi de ressources suffisantes à des mesures visant à garantir la protection contre le changement climatique et l'adaptation à celui-ci, tant dans l'Union européenne que dans les pays en développement; souligne, par ailleurs, qu'il conviendrait, dans le cadre de cette révision, d'envisager l'introduction de mécanismes financiers nouveaux et novateurs destinés à appuyer l'action internationale en faveur du climat, ***en évitant soigneusement tout risque de nouvelles spéculations financières similaires à celles qui ont déclenché la profonde crise actuelle;***

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 39

Amendement 39

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Paragraphe 3

Proposition de résolution commune

3. se dit déçu du manque d'unité dont les États membres ont fait preuve et de la conduite des négociations finales par la présidence de la COP 15; engage dès lors l'UE à s'exprimer d'une seule voix dans les négociations internationales sur le climat afin de conserver son rôle de premier plan dans les négociations visant à parvenir à un accord global et contraignant pour l'après-2012, qui aille dans le sens *des dernières avancées scientifiques et de* l'objectif des 2° C, au cours de la COP 16;

Amendement

3. se dit déçu du manque d'unité dont les États membres ont fait preuve et de la conduite des négociations finales par la présidence de la COP 15; engage dès lors l'UE à s'exprimer d'une seule voix dans les négociations internationales sur le climat afin de conserver son rôle de premier plan dans les négociations visant à parvenir à un accord global et contraignant pour l'après-2012, qui aille dans le sens de l'objectif des 2° C, au cours de la COP 16;

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 40

Amendement 40

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Paragraphe 2

Proposition de résolution commune

2. estime que *les attermoissements dans la réalisation* d'un accord international *ne justifient pas* de reporter l'adoption par l'UE de nouvelles mesures visant à la réduction des émissions *qui est jugée nécessaire, compte tenu des résultats scientifiques*; réaffirme l'engagement pris par l'UE de réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2020, qui est déjà contraignant, et son souhait d'évoluer vers une réduction de 30 %; souligne que les initiatives prises au sein de l'UE pour promouvoir l'économie verte, la sécurité énergétique et la réduction de la dépendance énergétique faciliteront de plus en plus le respect de cet engagement relatif à une réduction de 30 %;

Amendement

2. estime que *l'absence* d'un accord international *contraignant du point de vue juridique justifie* de reporter l'adoption par l'UE de nouvelles mesures visant à la réduction des émissions; réaffirme l'engagement déjà contraignant en droit pris par l'UE de réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2020 et son souhait d'évoluer vers une réduction de 30 %; souligne que les initiatives prises au sein de l'UE pour promouvoir l'économie verte, la sécurité énergétique et la réduction de la dépendance énergétique faciliteront de plus en plus le respect de cet engagement relatif à une réduction de 30 %;

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 41

Amendement 41

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Paragraphe 2

Proposition de résolution commune

2. estime que les attermoiements dans la réalisation d'un accord international ***ne justifient pas*** de reporter l'adoption par l'UE de nouvelles mesures visant à la réduction des émissions ***qui est jugée nécessaire, compte tenu des résultats scientifiques***; réaffirme l'engagement pris par l'UE de réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2020, qui est déjà contraignant, et son souhait d'évoluer vers une réduction de 30 %; souligne que les initiatives prises au sein de l'UE pour promouvoir l'économie verte, la sécurité énergétique et la réduction de la dépendance énergétique faciliteront de plus en plus le respect de cet engagement relatif à une réduction de 30 %;

Amendement

2. estime que les attermoiements dans la réalisation d'un accord international ***justifient*** de reporter l'adoption par l'UE de nouvelles mesures visant à la réduction des émissions; réaffirme l'engagement déjà contraignant en droit pris par l'UE de réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2020 et son souhait d'évoluer vers une réduction de 30 %; souligne que les initiatives prises au sein de l'UE pour promouvoir l'économie verte, la sécurité énergétique et la réduction de la dépendance énergétique faciliteront de plus en plus le respect de cet engagement relatif à une réduction de 30 %;

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 42

Amendement 42

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Considérant E

Proposition de résolution commune

Amendement

E. considérant que le quatrième rapport d'évaluation du GIEC, étayé par des preuves scientifiques de plus en plus nombreuses, reconnaît qu'une réduction massive des émissions globales est nécessaire pour maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C,

supprimé

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1

8.2.2010

B7-0064/2010 }
B7-0066/2010 }
B7-0070/2010 }
B7-0077/2010 }
B7-0083/2010 }
B7-0085/2010 } RC1/Am. 43

Amendement 43

Oreste Rossi

au nom du groupe EFD

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur le résultat de la conférence de Copenhague sur le changement climatique (COP 15)

Proposition de résolution commune

Considérant E

Proposition de résolution commune

E. considérant que le quatrième rapport d'évaluation du GIEC, *étayé par des preuves scientifiques de plus en plus nombreuses, reconnaît qu'une réduction massive des émissions globales est nécessaire pour maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C,*

Amendement

E. considérant que *les derniers scandales impliquant la communauté scientifique (courriers électroniques divulgués à la suite d'une fuite provenant de l'unité de recherche climatique (CRU) de l'université d'East Anglia; plusieurs défauts contenus dans le quatrième rapport d'évaluation du GIEC) devraient inciter les institutions politiques à être plus prudentes lorsqu'elles choisissent les données sur lesquelles elles fondent leurs politiques sur le changement climatique;*

Or. en

AM\804345FR.doc

PE432.913v01-00 }
PE432.916v01-00 }
PE432.922v01-00 }
PE432.930v01-00 }
PE432.936v01-00 }
PE432.938v01-00 } RC1